

aussitôt abandonné que conçu, et le 8, sur des observations présentées par M. Émile Ollivier au nom du conseil des ministres sur les dangers politiques d'un mouvement en arrière, un nouveau plan surgit. Les 2^e, 3^e, 4^e corps et la garde furent destinés à former à Metz les éléments d'une forte armée qui, en s'appuyant sur cette place, devait manœuvrer de manière à arrêter celle du prince Frédéric-Charles ou à se jeter sur le flanc ou sur les derrières de celle qui allait pénétrer par Saverne. Le maréchal de Mac-Mahon et le général de Failly ne devaient pas dépasser Nancy sans instructions de l'empereur. Enfin, le maréchal Canrobert avait mission d'aller constituer à Paris une nouvelle armée.

Le 9 août, les 2^e, 3^e, 4^e corps et la garde, sous les ordres du maréchal Bazaine, occupèrent les positions de la Nied, à cheval sur cette rivière et sur la Seille; et l'empereur, en prévision d'une grande bataille, rappela la réserve générale d'artillerie, la division du Barrail et les mit également à la disposition du maréchal.

Le 10, averti par l'impératrice que la jonction des deux armées prussiennes allait lui mettre 300,000 hommes sur les bras, l'empereur se décida à faire venir le maréchal Canrobert de Châlons; l'infanterie de marine devait le suivre, et le corps de Failly reçut l'ordre de se diriger sur Metz.

L'espérance d'avoir prochainement ces nouvelles troupes sous la main ramène la confiance au quartier général impérial, et ce jour-là le major général télégraphie :

« L'empereur compte prendre l'offensive sous « peu de jours. »

Pendant la journée du 10 on hâte autant que possible les divers mouvements prescrits. Mais, comme en même temps les renseignements qui arrivent de divers côtés sont tous concordants pour établir la grande supériorité numérique de l'ennemi, l'empereur se décide à venir occuper le 11 des positions plus rapprochées de Metz, sous le canon des forts de la rive droite de la Moselle.

LE MARÉCHAL BAZAINE EST NOMMÉ COMMANDANT EN CHEF.

En présence des revers inattendus qui venaient de nous atteindre, des hésitations continuelles de l'empereur qui trahissaient une inexpérience absolue de la conduite des armées, du désarroi qui en était la conséquence, l'opinion publique soulevée demandait qu'un chef capable et résolu fût mis à la tête de l'armée.

La mesure qui, depuis le 6 août, avait placé sous les ordres du maréchal Bazaine les quatre corps réunis en Lorraine, tout en laissant au souverain la direction générale des opérations militaires, n'a donné à l'opinion qu'une satisfaction incomplète. — Ainsi, sous la pression du sentiment général et d'après les conseils mêmes de son entourage, l'empereur abdiquant officielle-

ment tout pouvoir se décide-t-il, le 12, à investir le maréchal du commandement suprême de l'armée du Rhin, en plaçant sous sa direction les corps qui allaient se réunir au camp de Châlons sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon.

L'incident que nous allons rapporter précipita sans doute ce dénouement.

Dans sa déposition devant la commission de l'Assemblée nationale, instituée pour faire une enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, déposition qui a été imprimée, M. de Kératry a affirmé que, dix-huit ou vingt jours avant la révolution du 4 septembre, madame la maréchale Bazaine était venue le trouver de la part du maréchal pour lui dire que la présence de l'empereur à l'armée compromettrait les opérations militaires, que le maréchal n'en acceptait plus la responsabilité et qu'il désirait se retirer. M. de Kératry a ajouté que, de concert avec MM. Jules Favre et Picard, délégués par l'opposition, il avait été chez le ministre de la guerre, le comte Palikao, pour lui faire cette déclaration, et que celui-ci avait répondu que, conformément au désir de la Chambre, le maréchal Bazaine allait être investi du commandement suprême.

Le général de Palikao ayant pris possession du ministère le 10 août, et le maréchal ayant été nommé le 12, l'entrevue racontée par M. de Kératry a dû avoir lieu le 11.

M. de Kératry a confirmé ces divers faits dans sa déposition, reçue par voie de commission rogatoire; il a ajouté que madame la maréchale, ayant eu connaissance de sa déposition, était venue le trouver à Marseille le 28 février 1872, pour lui dire que jamais le maréchal ne l'avait chargé de faire une déclaration du genre de celle qui se trouvait formulée par les termes de la déposition; que sa visite d'avant le 4 septembre n'avait été qu'une *visite de bonnes relations dans des moments critiques*: « Madame la maréchale s'est-elle mal expliquée, — dit M. de Kératry, — a-t-elle été au delà de sa pensée? Ai-je donné à son intervention « personnelle une portée qu'elle récuse? J'affirme « que j'ai été l'interprète de sa parole, et je reste « persuadé que, puisque le maréchal l'affirme, « il est resté complètement étranger à cette dé- « marche. »

Appelés à déposer sur cet incident, MM. Jules Favre et Picard reconnaissent être intervenus auprès du ministre, en vue d'arriver à obtenir l'unité et l'aptitude dans le commandement. M. Picard a gardé le souvenir de la communication faite par M. de Kératry, de la part du maréchal, et des éventualités qu'elle laissait entrevoir; quant à M. Jules Favre, ces détails ne sont pas parfaitement présents à sa pensée. M. le comte de Palikao se rappelle également la démarche faite auprès de lui, au sujet du commandement de l'armée du Rhin, mais il déclare que le nom de la maréchale ne fut

pas mêlé à cette affaire et qu'il ne lui fut pas dit que le maréchal voulût donner sa démission. Interrogé sur cet incident, le maréchal a répondu que, lorsque l'ouvrage de M. de Kératry a paru, il fut fort ému du passage relatif à la visite faite à ce député par madame la maréchale dans un but politique, et que madame Bazaine s'était décidée à faire le voyage de Marseille pour inviter M. de Kératry à modifier ce passage, qui était une pure invention de sa part.

Quelle qu'ait été la portée de l'intervention directe ou indirecte du maréchal, sa nomination, imposée surtout par l'opposition, lui créait, vis-à-vis de l'empereur, une situation des plus difficiles. D'un autre côté, la prépondérance du souverain donnait à ses désirs, malgré sa position nouvelle, l'apparence d'un ordre et enlevait ainsi au maréchal la liberté d'action qui lui était si nécessaire dans une conjoncture aussi grave. Par ce double motif, le maréchal dut n'avoir plus qu'un désir, celui de se soustraire à une position embarrassante, à une tutelle périlleuse. Nous allons voir se traduire ce sentiment dans la conduite du maréchal pendant les jours qui vont suivre; seul, il peut donner l'explication des fautes énormes qui furent commises durant cette période.

CHAPITRE II

Mouvement de retraite vers l'intérieur. — Combat sur les plateaux.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le 12 août, jour de la prise de possession, par le maréchal Bazaine, du commandement en chef, l'armée occupait, en avant des forts de la rive droite de la Moselle, l'espace compris entre la Seille et la basse Moselle. Le projet de retraite sur Châlons venait d'être repris et le maréchal reçut l'ordre de l'exécuter.

Nous croyons devoir relever le détail de la prise du service du commandement de l'armée. Voici la demande qui a été posée à ce sujet au maréchal :

« Dans quelles conditions avez-vous pris le commandement? Y a-t-il eu un conseil de guerre tenu? Aviez-vous connaissance de la situation générale et des positions occupées par l'aile droite de l'armée du Rhin? »

Le maréchal répond :

« J'ai reçu l'avis de ma nomination le 12 dans l'après-midi; je suis allé immédiatement faire observer à l'empereur qu'il y avait des maréchaux plus anciens et plus aptes que moi, pour accepter le commandement dans la situation difficile où nous étions. Il ne fut question d'aucun détail de service, ni de projets ultérieurs, ni de la marche en retraite des 1^{er}, 5^e et 7^e corps, ni des renseignements qu'on pouvait avoir sur l'ennemi. Le major général, qui était présent, n'en a pas donné non plus. Il n'a pas été ques-

tion, non plus, dans cette entrevue de la concentration des troupes au camp de Châlons et les ordres relatifs à ce mouvement expédié au maréchal de Mac-Mahon ont dû l'être par le major général; mais je n'en ai aucune connaissance. »

Toute réflexion paraît superflue en présence de l'aveu que fait le maréchal de la négligence avec laquelle il prend possession de son commandement.

TRAVERSÉE DE LA MOSELLE.

Le premier mouvement de retraite avait été décidé le 7; ce même jour, le général Coffinières était nommé gouverneur de Metz; dès le 8 on entreprit sous sa direction, tant en amont qu'en aval de la place, la construction de trois séries de ponts sur la Seille et sur les divers bras de la Moselle pour faciliter, avec les deux ponts en pierre de la ville, le passage rapide de l'armée. Ces ponts furent terminés le 12 au soir, et déjà quelques régiments avaient pu franchir la Moselle lorsque, dans la nuit du 12 au 13, survint une crue qui submergea les tabliers des ponts du grand bras et les rampes d'accès et en emporta même quelques parties.

On ne parvint à rétablir la circulation que dans la matinée du 14, et ce fut seulement dans l'après-midi de ce jour, que commença le défilé de l'armée. Il faut dire que ces ponts n'étaient nullement indispensables, et que si l'on avait tenu à hâter son mouvement, on aurait très-bien pu se contenter des deux ponts de la ville et de celui du chemin de fer.

Du reste, si, au lieu de construire en amont et en aval trois séries de ponts dépassant à peine le niveau de l'eau, on se fût borné à en établir deux ou même une dans de bonnes conditions de solidité et de relief, la crue du 12 au 13 n'aurait pas pu entraver le passage. Ces dispositions vicieuses ne sauraient engager en rien la responsabilité du maréchal, mais l'instruction relève à sa charge le fait de n'avoir pas utilisé dès le 13 au matin les trois ponts de la ville et du chemin de fer, d'avoir ainsi attendu sans la moindre nécessité jusqu'à l'après-midi du 14 pour mettre son armée en mouvement. En s'attardant de la sorte sur la rive droite, il laissa à l'ennemi, qui avait suivi jusqu'à ce jour notre retraite d'assez loin et sans l'inquiéter, le temps de masser ses forces et de venir nous attaquer au moment où la plus grande partie de l'armée avait déjà franchi la Moselle.

L'inaction du maréchal est d'autant moins explicable que l'empereur, justement inquiet de la situation, et cette fois bien inspiré, le pressait vivement d'activer sa marche.

« Plus je pense à la position qu'occupait l'armée, — lui écrivait-il le 12 août, — plus je la trouve critique, car si une partie était forcée, et qu'on se retirât en désordre, les forts n'empê-

« cheraient pas la plus épouvantable confusion. « Voyez ce qu'il y a à faire, et, si nous ne sommes pas attaqués demain, prenons une résolution. »

L'empereur lui écrit de nouveau dans la journée du 13 :

« Il n'y a pas un moment à perdre pour faire le mouvement arrêté. »

Le maréchal lui répond :

« Le général Coffinières, qui est en ce moment avec moi, m'affirme que, malgré toute la diligence possible, les ponts seront à peine prêts demain matin. »

A ce moment, le maréchal paraît hésiter sur l'opportunité de passer sur la rive gauche. Il écrit à l'empereur ce même jour, à neuf heures et demie du soir :

« L'ennemi paraissant se rapprocher de nous et vouloir surveiller nos mouvements de telle façon que le passage à effectuer sur la rive gauche pourrait entraîner un combat défavorable pour nous, il est préférable, soit de l'attendre dans nos lignes, soit d'aller à lui par un mouvement général d'offensive. Je vais tâcher d'avoir des renseignements ; j'ordonnerai alors les mouvements que l'on devra exécuter, et j'en rendrai compte immédiatement à Votre Majesté. »

L'empereur lui répond à onze heures du soir :

« La dépêche que je vous envoie de l'impératrice montre bien l'importance que l'ennemi attache à ce que nous ne passions pas sur la rive gauche ; il faut donc tout faire pour cela. Si vous croyez devoir faire un mouvement offensif, qu'il ne nous entraîne pas de manière à ne pas pouvoir opérer notre passage. »

Le maréchal abandonne son projet, et donne l'ordre de passer sur la rive gauche ; mais au moment où la plus grande partie de ses forces a franchi la Moselle, l'ennemi, qui avait mis à profit le temps perdu par nous, attaque notre arrière-garde. Il est repoussé avec la plus grande vigueur.

Le combat de Borny inaugura d'une manière brillante, reconnaissons-le hautement, le commandement du maréchal Bazaine. Il releva le moral de notre armée, mais il retarda notre marche, et à ce moment, puisque l'on voulait quitter Metz, il était bien plus important de gagner du temps qu'une bataille, car l'ennemi, secondé par tous nos retards, entreprenait en toute hâte le mouvement tournant qui allait le porter sur notre ligne de retraite et nous enlever toute communication avec l'intérieur.

Quelles mesures ordonna le commandant pour activer la marche de nos troupes et retarder celle de l'ennemi ? Chose triste à dire, dans un moment où une question d'heure allait décider du sort de la France, les précautions les plus élémentaires furent négligées.

Les débouchés des deux ponts de la ville et des deux séries de ponts provisoires, en amont et en aval, aboutissaient à la route de Verdun, qui à la sortie de la place est parallèle au cours de la Moselle. Une fois les ponts franchis, il fallait s'élever sur les plateaux de la rive gauche. Plusieurs routes y conduisaient ; la première, celle de Verdun, par Longeville et Moulins, se bifurquait à Gravelotte, suivant deux directions, aboutissant toutes deux à Verdun : l'une par Rézonville et Mars-la-Tour, la seconde par Doncourt et Étain.

On pouvait également atteindre directement le plateau en suivant la route de Plappeville par le col de Lessy, Chatel, le vallon de Monvaux et Amanvillers.

A ce dernier point aboutissait aussi, venant de Metz, un très-beau chemin passant par Lovry, et dont le tracé suivait le faite du contre-fort du Saint-Quentin.

Enfin, on pouvait utiliser la grande route de Metz à Briey, par Woippy, Saulny et Saint-Privat-la-Montagne.

Rien n'était donc plus simple que de tracer quatre itinéraires distincts pour atteindre les plateaux. Malheureusement, aucune reconnaissance générale ne fut ordonnée dans ce sens, et l'ordre de marche n'assigna pour tous les corps que les deux routes de Verdun par Mars-la-Tour et par Étain ; et comme ces deux routes avaient un tronçon commun entre Metz et Gravelotte, c'est sur cette unique voie que vint à la sortie des ponts s'engouffrer l'armée tout entière.

Puisque le maréchal ne voulait utiliser qu'une seule route, les trois ponts de la ville et du chemin de fer auraient largement suffi. Pourquoi, en présence d'un danger pressant et des vives instances de l'empereur, a-t-il perdu trente-six heures à attendre le libre usage des ponts provisoires, dont l'emploi dans ces conditions ne pouvait pas accélérer d'une minute la retraite de l'armée ?

Sur l'avis venu de Paris, transmis par l'impératrice, et que l'empereur avait adressé le 13 au soir au maréchal, avis annonçant un mouvement probable de l'ennemi dans la direction de Thionville, le général en chef jugea dangereux, assure-t-il, de faire usage de la route de Woippy, et cela bien à tort, car aucun renseignement local n'était venu confirmer la réalité du mouvement annoncé, et le chemin de fer des Ardennes, ainsi que le télégraphe, continuaient à fonctionner sans obstacle. Une surprise n'était donc pas à craindre dans cette direction.

En présence de l'effroyable encombrement qui se produisit, encombrement dont les dangers avaient été signalés au général Jarras, une partie des troupes fut dirigée le lendemain 15 par le col de Lessy. En même temps, le maréchal donnait des ordres de licencier immédiatement le convoi auxiliaire, malgré les représentations de l'intendance, justement

effrayée des conséquences de cette mesure, qui aurait privé l'armée des vivres nécessaires pour sa marche. En raison des impossibilités matérielles que devait rencontrer son exécution, cet ordre n'eut d'autre suite que le maintien au ban Saint-Martin des convois des trois corps d'armée. Celui du grand quartier général, qui était déjà engagé dans le défilé, dut continuer sa marche et atteignit en entier le plateau où l'avait déjà précédé celui du 2^e corps.

Le lendemain 16, la route de Lessy était également encombrée ; le 4^e corps, sous l'empire de la nécessité, dut suivre, contrairement aux ordres qu'il avait reçus, la route de Saulny, et put ainsi arriver à temps pour prendre une part glorieuse à la bataille de Rézonville. Toutefois, celle de ses divisions qui formait tête de colonne, et qui avait été engagée le 15 sur la route de Lessy, ne parvint sur le plateau que le 16, à dix heures du soir. Il en eût été de même pour tout le 4^e corps, si son chef, heureusement inspiré, n'eût pris le lendemain 16 cette résolution de passer par la route de Briey.

C'est en vain que le maréchal Bazaine cherche à rejeter la responsabilité des dispositions prises pour la marche sur son chef d'état-major. L'ordre de mouvement du 14, dicté par le maréchal, n'indiqua qu'une seule route à suivre à la sortie de Metz, alors qu'il en existait trois autres ; tout est là.

Ce fut à cette occasion que se manifesta clairement le défaut d'entente entre le maréchal et le chef d'état-major, qui pesa d'une manière si fâcheuse pour le bien du service sur la conduite des opérations.

« Le maréchal, — a déposé le général Jarras, — « m'a tenu dès le commencement systématiquement à l'écart, sans me faire part de ses projets, qui ne m'étaient connus qu'au moment où il me donnait des ordres pour en assurer l'exécution, de telle sorte que je n'avais pas le temps de le consulter et de proposer ensuite les mesures de détail. Pour être constamment en mesure, en état de remplir ses fonctions dans toute leur étendue, le chef d'état-major, ajoute-t-il, a besoin d'une autorité qu'il ne peut tenir que de la confiance du commandement. Il ne peut rien faire par lui-même sans l'ordre ou l'autorisation de son chef. S'il agit sous sa propre responsabilité, ce ne peut être qu'avec l'assurance qu'il seconde les intentions de celui-ci. De là résulte la nécessité d'une entente complète et incessante entre le commandement et le chef d'état-major. Sans cette entente, qui implique une confiance absolue, ce dernier est entièrement paralysé. »

C'est évidemment ce qui eut lieu, et l'on ne comprend pas que le maréchal Bazaine et le général Jarras aient pu supporter la situation fautive dans laquelle ils se trouvaient vis-à-vis l'un de l'autre.

Tandis que l'armée française atteignait si péniblement les plateaux, avait-on pris au moins des mesures pour arrêter ou entraver la marche de l'en-

nemi, en rompant les ponts situés en amont de Metz, tant sur la Seille que sur la Moselle ?

En prévision des événements qui se déroulaient des dispositifs de mine avaient été ménagés dans les ponts de Magny et de Marly sur la Seille, dans les deux ponts d'Ars et dans celui de Pont-à-Mousson sur la Moselle ; mais un seul de ces dispositifs, celui du pont barragé d'Ars, avait été chargé ; enfin, à Novéant, existait un pont suspendu qui pouvait être détruit en quelques minutes.

Lorsque l'arrivée des coureurs ennemis fut signalée en avant de Cornay, des demandes répétées furent adressées au général en chef dans la journée du 13 et dans la matinée du 14, par les habitants de Novéant et d'Ars, pour que l'autorisation fût donnée de détruire les ponts.

Aux deux premières dépêches on répondit : « Attendez. » Une troisième resta sans réponse. De son côté, le service local du génie faisait auprès du général Coffinières une démarche semblable pour la destruction du pont d'Ars, démarche qui n'aboutit qu'à un refus.

La nécessité de rompre le pont de la Moselle entre Frouard et Metz aurait dû préoccuper le commandant, du moment où le mouvement de retraite de l'armée avait été décidé. Il devenait très-urgent, en effet, d'assurer dès lors la sécurité de la circulation sur la ligne du chemin de fer de Châlons, Frouard, Metz, par laquelle allait arriver le 6^e corps, et qui, par suite du tracé très-rapproché de la frontière du chemin des Ardennes, était la seule voie sûre pour communiquer avec l'intérieur de la France et approvisionner l'armée. Tout commandant d'occuper par un détachement la position de Frouard et l'entrée du défilé de Toul, et de rompre les ponts en aval. On aurait ainsi coupé court aux insultes des coureurs et aux tentatives de destruction de la voie, qui marquèrent le passage des diverses portions du 6^e corps, tentatives dont le commandant fut instruit par le maréchal Canrobert. Le brillant coup de main du général Marguerite sur Pont-à-Mousson prouve que l'attention du général en chef fut attirée sur cette situation alarmante ; malheureusement le seul remède efficace, la rupture du pont, ne fut pas ordonnée.

Bien que le maréchal soit demeuré, jusqu'au 12, subordonné à l'empereur, on observera que sa responsabilité ne saurait être complètement dégagée au sujet des événements qui s'accomplissaient, depuis que la retraite de l'armée était décidée : en fait, dès le 6, il avait le commandement des quatre corps concentrés sous Metz ; il avait ainsi qualité pour prendre ou tout au moins pour réclamer les mesures jugées par lui indispensables. L'abstention complète dans laquelle il se renferma durant cette période, ne peut donc qu'être blâmée.

Par suite des faits qui viennent d'être relatés, le 6^e corps ne put en totalité atteindre Metz ; mais la voie ayant été définitivement interceptée le 13,

les trois quarts de sa dernière division, l'artillerie de deux divisions, les réserves et paires d'artillerie du génie, et les services administratifs de ce corps ne purent rejoindre et furent rejetés sur Châlons, ainsi que de nombreux convois d'approvisionnements qui suivaient.

On devait, le 18, expier cruellement la faute qui priva ainsi le 6^e corps du quart de son effectif, des trois quarts de son artillerie, de ses réserves de munitions et de son génie, comme plus tard on dut regretter tous ces vivres, qui seraient arrivés dans la place, si on l'avait voulu.

Aucune disposition n'ayant été prise, l'ennemi put profiter en toute sécurité des facilités que lui ménageait notre incurie.

On ne saurait passer sous silence un autre fait déplorable qui en fut la conséquence. Si les ponts voisins de Metz eussent été détruits, il est à peu près certain que les uhlands qui, dans la matinée du 15, insultèrent le village de Montigny et que la batterie qui vint jeter dans la ville de Longeville les quelques obus qui déterminèrent le départ précipité du quartier impérial, ne se seraient pas hasardés aussi près de la place.

Sous l'impression de cette échauffourée, le maréchal crut devoir faire sauter une arche du pont du chemin de fer pour éviter, dit-il dans son mémoire justificatif, un nouveau combat d'arrière-garde. Cette première explosion ne lui parut pas suffisante; il fit rompre dans la même journée une seconde arche, et cependant ce pont, soumis aux feux de la place et du fort Quentin, était à l'abri de toute attaque sérieuse. On regretta beaucoup, dans la suite, d'avoir ainsi perdu une communication précieuse pour les lignes de l'armée, et, pendant tout le temps du blocus, on travailla à la rétablir; mais l'ennemi seul tira parti de ce travail après la capitulation, et ce fut par ce pont que fut dirigé sur Thionville le matériel de siège, tiré de l'arsenal de Metz, qui servit à réduire cette place. Nous reviendrons sur cette circonstance.

Il est vraiment pénible de penser que, parmi tous les ponts situés aux abords de Metz, on ne détruisit précisément que celui qui pouvait nous servir.

Le maréchal Bazaine décline hautement la responsabilité de toutes les mesures relatives à la destruction des ponts, sauf pour celui de Longeville. Il fait observer que le major général et le général commandant le génie qui étaient restés à Metz, pendant qu'il était sur la frontière, et qui devaient être au courant des projets de l'empereur, auraient dû s'en occuper; il ajoute que lorsqu'il avait pris le commandement, il n'avait été question d'aucun détail de service et qu'il a dû penser que les mesures nécessaires auraient été prises. Quant aux dépêches télégraphiques venant de Novéant et d'Ars, il déclare n'en avoir pas eu connaissance.

ARRIVÉE DE L'ARMÉE SUR LES PLATEAUX. — BATAILLE DE RÉZONVILLE.

La mauvaise direction imprimée à la marche de l'armée pour traverser la Moselle et s'élever sur les hauteurs de la rive gauche eut les conséquences les plus regrettables. Ce ne fut que le 15 que les 2^e et 6^e corps, la garde et les divisions de Forton et du Barrail furent réunies sur le plateau. Deux divisions du 3^e corps parvinrent à s'y établir dans la soirée. Le reste du 3^e corps et tout le 4^e ne purent effectuer leur mouvement que le lendemain 16.

L'ennemi avait su bien mieux employer son temps; aussi, lorsque la division de Forton, qui formait sur la route sud de Verdun l'avant-garde de l'armée, se mit en devoir, après avoir dépassé Mars-la-Tour, de se porter à Thionville, conformément aux ordres qu'elle avait reçus, elle constata la présence d'un fort parti ennemi établi à Chamblay. A la suite d'un petit engagement à hauteur de Puxieux, elle se replia sur Vionville, d'après l'avis du général Frossard qui, lui-même, dut s'arrêter à Rézonville avec le 6^e corps.

La présence de l'ennemi s'accusait surtout sur la gauche de l'armée. Les commandants des 2^e et 6^e corps signalaient des forces s'élevant à environ 30,000 hommes; ils s'attendaient à être attaqués le lendemain (Lettre du maréchal au général Bourbaki en date du 15). Pourquoi devant cet avis le maréchal Bazaine ne prescrivit-il pas une grande reconnaissance des ravins d'Ars et de Gorze jusqu'à la Moselle? Ce ne fut pas le temps qui fit défaut, puisque le 2^e corps était dès neuf heures du matin à Rézonville. Là encore, les précautions les plus simples furent négligées.

La marche de l'armée devait continuer le lendemain 16, et le départ avait été fixé à quatre heures et demie du matin. Ne recevant pas d'ordres détaillés de marche, le général Frossard écrivait au maréchal, le 15 à minuit, pour être renseigné sur la direction et l'ordre à suivre. Il signalait la présence de partis ennemis du côté de Gorze.

Ce fut dans la matinée du 16 que l'empereur quitta l'armée avec le projet de la précéder à Châlons et de prendre les mesures que réclamait la gravité de la situation.

Ce départ laissait le maréchal entièrement libre de ses résolutions. Dans cette même matinée, arrivait de Verdun au quartier général l'intendant en chef Wolf, qui venait rendre compte des mesures qu'il avait prises pour ravitailler l'armée à son passage à Verdun et pour proposer de réunir également des vivres sur la ligne des Ardennes. Le maréchal accepta sa proposition et lui donna l'ordre de repartir sur-le-champ pour veiller à l'exécution de ces diverses mesures. Le maréchal ajouta qu'il comptait faire une démonstration sur Pont-à-Mousson avant de se mettre en marche pour Verdun, où il pensait arriver sous peu de jours. Cette parole

dénote évidemment, chez le maréchal, la pensée de ne pas poursuivre immédiatement sa marche sur Verdun et jette une vive lumière sur les décisions qui vont se succéder.

La déposition d'un officier supérieur, reçue dans le cours de l'instruction, établit également que le maréchal n'était nullement décidé le 15 août à gagner coûte que coûte la place de Verdun; son véritable désir était de se dégager de la tutelle de l'empereur.

« Le maréchal, dit-il, causant familièrement avec moi, se plaignait des embarras que lui donnaient les ordres qui venaient à la traverse des siens. Il me dit qu'il aimerait mieux emmener autre chose que ce pont de bateaux que l'empereur avait voulu emmener avec lui pour, me dit le maréchal, faciliter le passage de la Meuse, passage que, selon lui, il n'y avait pas lieu d'effectuer.

« Le maréchal entendait-il, ajoute le témoin, dire par là qu'il voulait revenir sous Metz après le départ de l'empereur ou aller opérer vers le sud? « C'est ce que je ne pourrais préciser. »

Ainsi, le maréchal ne comptait pas passer la Meuse, son projet de marche vers le sud a été abandonné aussitôt que formulé. Que conclure de là, sinon qu'il n'a jamais voulu s'éloigner de Metz?

Pendant la nuit du 15 au 16 était arrivée au quartier général une lettre du maréchal Le Boeuf datée de onze heures du soir, annonçant qu'il n'avait en ligne que deux de ses divisions et une faible partie de son artillerie. Il ajoutait que le 4^e corps n'ayant pas encore rejoint, il serait peut-être préférable, dans ces conditions de dispersion, d'attendre l'ennemi que d'aller à lui. Le maréchal, approuvant cette manière de voir, donna, après le départ de l'empereur, l'ordre de suspendre la marche jusque dans l'après-midi, lorsque aurait eu lieu l'arrivée en ligne des 3^e et 4^e corps.

La décision du maréchal fut-elle dictée par une saine appréciation de la situation? — Sans entrer dans la discussion de ce point, on ne peut que regretter qu'il n'ait pas mis à profit cette halte pour éclairer la gauche de son armée. Le passage suivant d'une lettre au maréchal Le Boeuf écrite à cinq heures un quart du matin prouve que si ces précautions ne furent pas prises, ce ne fut pas pour cause d'ignorance de la situation.

« Le danger est pour nous du côté de Gorze, sur la gauche du 2^e et du 6^e corps. »

Puisque le danger est là, pourquoi ne pas chercher à en préciser l'étendue? Pourquoi même, dès la veille, en présence du mouvement parfaitement dessiné de l'ennemi, ne pas avoir occupé en force le débouché des ravins descendant à la Moselle, véritables coupe-gorge que les Allemands étaient obligés de suivre pour atteindre les plateaux afin de pouvoir se déployer? — En un mot, si le maréchal Bazaine avait bien l'intention d'aller à Verdun, pourquoi laisser à l'ennemi toute facilité pour venir

lui barrer le chemin? Pourquoi ne pas ordonner tout au moins dans la matinée du 16, au général Frossard, d'éclairer à fond les gorges qui aboutissaient aux positions occupées par ses troupes, au lieu de lui prescrire d'une manière vague, comme à tous les autres commandants de corps, de faire les reconnaissances journalières? pourquoi ce général, que sa position, tout à fait à gauche de l'armée, expose d'une manière particulière aux entreprises de l'ennemi, et qui a signalé lui-même sa présence, ne s'assure-t-il pas avec plus de soins de ce que renferment les gorges d'où l'ennemi va déboucher? — Quoi qu'il en soit, le maréchal, dont le quartier général est sur la place, à Gravelotte, ne saurait décliner la responsabilité de la surprise qui marqua le début de la bataille, et qui faillit en compromettre le résultat. Cette réserve une fois faite, reconnaissons que, dans le moment critique où le 2^e corps fut brusquement assailli par l'ennemi, le sang-froid et l'intrépidité du maréchal furent au-dessus de tout éloge. En peu de temps, ses sages dispositions, après avoir réparé le mal déjà fait, préparèrent le succès de la journée, que l'entrée en ligne du 4^e corps devait définitivement assurer.

MOUVEMENT RÉTROGRADE DE L'ARMÉE.

La nuit était venue; nous demeurions les maîtres du terrain; l'étendue des pertes, 17,000 hommes hors de combat, sur lesquels les 2^e et 6^e corps complèrent chacun plus de cinq mille hommes, témoigne de l'énergie de la lutte que nous venions de soutenir. Les pertes de l'adversaire étaient encore plus considérables; toutes ses attaques avaient échoué. Une grande confusion devait régner dans les corps qu'il avait successivement engagés. Dans cette situation il n'y avait que deux partis à prendre pour rétablir les communications de l'armée avec l'intérieur: ou attaquer l'ennemi et le rejeter du côté de la Moselle, ou se dérober par une marche rapide vers Briey dans la direction du nord. Toute hésitation, tout retard devaient être fatals, car ils permettaient à l'ennemi de s'établir sur la ligne de retraite de l'armée. Ce fut là un moment décisif de la campagne.

La première de ces combinaisons ne se présenta jamais à l'esprit du maréchal; il n'en est fait mention ni dans son mémoire justificatif ni dans le rapport que le soir même du 16 il expédia à l'empereur. On n'y trouve également aucune trace du projet de marche sur Briey.

Voici en quels termes le maréchal fit connaître à l'empereur, dans un rapport qu'il lui adressa le soir même, les résolutions auxquelles il s'arrêtait:

« Gravelotte, 16 août, 11 h. soir.

« Sire,

« Ce matin, à neuf heures, l'ennemi a attaqué la tête de nos campements à Rézonville. Le comba

« a duré depuis ce matin jusqu'à huit heures du soir. Cette bataille a été acharnée; nous sommes restés sur nos positions après avoir éprouvé des pertes sensibles. La difficulté aujourd'hui git principalement dans la diminution de nos parcs de réserve, et nous aurions peine à supporter une journée comme celle d'aujourd'hui avec ce qui nous reste dans nos caissons. D'un autre côté les vivres sont aussi rares que les munitions, et je suis obligé de me reporter sur la ligne de Vigneulles à Lessy pour me ravitailler. Les blessés ont été évacués ce soir sur Metz. Il est probable, selon les nouvelles que j'aurai de la concentration des armées des princes, que je me verrai obligé de prendre la route de Verdun par le nord. »

Les vivres sont aussi rares que les munitions, dit-il dans ce rapport. Je suis obligé de me replier sur la ligne de Vigneulles à Lessy pour me ravitailler.

Ainsi, dans son appréciation, il va se replier sous Metz et ne reprendra sa marche qu'après le ravitaillement de l'armée.

La détermination du maréchal s'accroît encore plus fortement dans sa lettre écrite au général Bourbaki le soir même à minuit et demi : — « Ainsi que nous en sommes convenus, vous avez dû, à 10 heures, reprendre vos campements, en les resserrant. La grande consommation qui a été faite, dans la journée d'aujourd'hui, de munitions d'artillerie et d'infanterie, ainsi que le manque de vivres pour plusieurs jours, ne nous permettent pas de continuer la marche qui avait été tracée. Nous allons donc nous reporter sur le plateau de Plappeville. »

Ainsi, ce n'est pas la crainte de ne pouvoir s'ouvrir la route de Verdun qui arrête le maréchal, mais seulement la pénurie des vivres et des munitions. Qu'y avait-il de vrai dans cette double assertion? C'est ce que nous allons examiner.

LES MUNITIONS ET LES VIVRES ÉTAIENT SUFFISANTS POUR CONTINUER LA MARCHÉ. — SITUATION DES MUNITIONS.

Dans le courant de la soirée du 16, le général Soleille, commandant l'artillerie de l'armée, avait envoyé son chef d'état-major prévenir le maréchal que la consommation des munitions avait été considérable; qu'on pouvait l'apprécier au tiers ou à la moitié de l'approvisionnement de l'armée pour les munitions d'artillerie, et qu'il serait utile d'envoyer à Metz dans la nuit même, chercher de nouveaux caissons. On doit regretter qu'avant d'adresser au général en chef un rapport aussi alarmant, le général Soleille n'ait pas fait recueillir des renseignements par les officiers de son état-major auprès des généraux commandant l'artillerie des corps sur les consommations de la journée. S'il les eût consultés, les indications transmises par lui eussent

été tout autres; il est facile de s'en rendre compte.

Complètement réapprovisionné après le combat du 14, où les consommations furent d'ailleurs assez modérées, l'armée trainait avec elle sur le plateau de Gravelotte environ 95,460 coups de canon à obus de 4, et 11,030 coups à obus de 12, soit en totalité 106,493 coups à obus, non compris la mitraille et les coups de canon à balles qui étaient surabondants.

La consommation de la bataille de Gravelotte n'atteignit pas, pour les deux calibres, 26,000 obus. L'armée disposait donc, le 13 au soir, de 80,493 coups au moins. Il n'était donc pas exact de dire que la consommation de la journée avait été du tiers ou de la moitié de l'approvisionnement total. Elle n'en atteignait pas le quart.

Si 80,300 coups de canon ne paraissaient pas suffisants au maréchal pour poursuivre sa marche sur Verdun où l'attendaient de nouvelles ressources, l'arsenal de Metz était en mesure de livrer en quelques heures et dans la nuit même, 9,000 coups de 4 et 3,500 coups de 12, soit 12,400 coups immédiatement disponibles, chargés en coffres et montés sur roues. Cet approvisionnement supplémentaire, emprunté en partie aux batteries mobiles de la place, pouvait être reconstitué en moins d'un jour par l'arsenal qui, le 19, le 20 et le 21, livra à l'armée plus de 23,000 coups de canon.

L'exactitude de ces données est établie de la manière la plus précise dans un chapitre spécial du rapport relatif à l'artillerie. Elles diffèrent des chiffres produits par le général Soleille, par la bonne raison que cet officier général a omis de faire entrer en ligne de compte les livraisons journalières de l'arsenal de Metz, qui atteignaient le 18, 21,059 obus et dépassaient le 25, 54,077 obus.

En ce qui concerne les munitions d'infanterie, les soldats, en partant pour Verdun, avaient dans le sac ou la giberne 90 cartouches et même jusqu'à 108 cartouches dans quelques régiments, ce qui représentait un total de plus de 11 millions. Les réserves divisionnaires et les parcs en transportaient, en outre, plus de 6 millions 500 mille.

On était donc muni, le 16, au matin, d'un approvisionnement de 17 millions 580 mille cartouches. Le général Soleille restreint ce chiffre à 5 millions, parce qu'il omet de faire entrer en ligne de compte les munitions de sac et de giberne. Or, les consommations de cartouches dans toute la campagne jusqu'au 19 septembre, au dire de cet officier général, n'ont pas atteint le chiffre de 3 millions 500 mille cartouches. Elles s'élevaient, dans la journée du 16, à 1 million, il restait donc, le 16 au soir, plus de 16 millions de cartouches.

On peut donc affirmer hautement que le 16 au soir, l'armée était suffisamment approvisionnée pour continuer sa marche.

En recevant les renseignements que lui envoyait le général Soleille, le maréchal, qui avait l'expé-

rience de la guerre, n'aurait pas dû s'en émouvoir; il savait que plusieurs de ses divisions n'avaient été que faiblement engagées, et qu'il était possible de procéder pendant la nuit à une répartition sommaire des munitions.

Quoi qu'il en soit, au lieu d'envoyer chercher immédiatement des munitions à Metz, comme le demandait le général Soleille, le maréchal remit au lendemain pour prendre cette mesure. Il ne jugeait donc pas les besoins bien urgents.

SITUATION DES VIVRES

En ce qui concerne la pénurie des vivres, l'inexactitude des assertions du maréchal est encore plus flagrante. L'armée à la sortie de Metz emmenait avec elle 3,390 voitures qui portaient 750,000 rations (pain, biscuit et farine) pour les hommes, et 200,000 d'avoine, soit quatre jours et demi de vivres. De grands approvisionnements avaient été préparés, en outils, par l'intendant général Wolff sur les plateaux fertiles qui séparent Metz de Verdun. Enfin, dans cette dernière place, 600,000 rations attendaient l'armée. L'ensemble de ces dispositions assurait donc très-largement la subsistance des troupes lorsque l'ordre de licenciement du train auxiliaire vint jeter la perturbation dans ces préparatifs. S'il avait été donné suite à cet ordre, le maréchal n'aurait eu à s'en prendre qu'à lui-même de la situation critique où cet ordre l'aurait placé. C'est bien alors qu'il y aurait eu pénurie, d'autant plus qu'au moment où l'ordre de laisser les vivres fut donné, il n'était pas possible de faire des distributions pour reconstituer l'approvisionnement de sac, les troupes étant en marche et ayant dépassé le convoi.

Mais, comme nous l'avons dit plus haut, une partie seulement des convois avait été arrêtée en route, ceux du 2^e corps et du grand quartier général avaient atteint le plateau. Avec leurs seules ressources, l'armée avait de quoi vivre pendant deux jours, car le convoi du quartier général portait à lui seul, le 16 au soir, 173,000 rations de pain et de biscuit, 136,000 rations de farine et 3 jours de vivres de campagne pour toute l'armée.

Les soldats étaient alignés en vivres, jusqu'au 17 inclus, en moyenne; on pouvait donc continuer la marche sans courir le moindre risque. Si l'inquiétude était permise, le 16 au soir, aux commandants de corps que l'ordre de licenciement du train auxiliaire avait séparés de leurs convois, le maréchal, qui avait été suivi par le sien dont les ressources permettaient de subvenir aux besoins de toute l'armée, devait être tranquille. Le maréchal connaissait les approvisionnements existants à Verdun et sur la route, il avait été renseigné à ce sujet, le matin même, par l'intendant général Wolff; il avait vu le convoi du grand quartier général groupé autour de Gravelotte. Au lieu de se laisser gagner par l'inquiétude de quelques commandants de corps, il avait le devoir de les rassurer.

Il est vrai que l'intendant de Préal, qu'il fit appeler à l'issue du combat, ne sut pas renseigner le maréchal sur l'existant à Gravelotte. Ce fonctionnaire, investi depuis trois jours seulement des fonctions intérimaires d'intendant en chef et chargé jusque-là du seul service des ambulances, pouvait ignorer les détails du service des vivres. Mais il s'agissait ici d'une question capitale, et il aurait dû tout au moins s'informer auprès des directeurs des services des subsistances et des transports, MM. Gaffiot et Mouy, qui se trouvaient avec lui. Il n'en fit rien, et permit ainsi au maréchal d'invoquer, pour expliquer son mouvement rétrograde, un motif dénué de fondement et qui devait impressionner d'une manière fâcheuse les troupes justement surprises de voir qu'après deux jours de route, les vivres faisant défaut, elles étaient contraintes à la retraite.

C'est à tort, toutefois, que le maréchal voudrait profiter de l'ignorance où il a été laissé par l'intendant de Préal, pour rejeter sur lui la responsabilité. En effet, dans un de ses interrogatoires, il s'est exprimé en ces termes : « Quand je lui parlai, le 16 au soir, de notre situation, il me répondit qu'il n'était pas au courant du service des vivres. » S'il tenait à être renseigné au juste, que ne s'adressait-il à ceux qui étaient en mesure de lui répondre ?

Gagné par l'inquiétude que le maréchal lui témoignait, l'intendant de Préal lui offrit d'aller chercher à Metz le convoi qui s'y trouvait tout prêt à marcher; et avec l'assentiment du maréchal il partit immédiatement dans ce but : non content de cela, il puisa largement dans les magasins de la place, où il enleva notamment tout le biscuit. Il amenait ce convoi le lendemain au point du jour sur le plateau, lorsqu'il fut arrêté par la nouvelle que l'armée se repliait sur Metz.

En résumé, le 16 au soir, le maréchal avait sur le plateau des vivres pour toutes les journées du 17, du 18 et une partie de celle du 19; à proximité se trouvait le reste des convois qui pouvaient rejoindre dans la matinée du 17; enfin, des approvisionnements étaient préparés à Verdun et sur la route.

Il serait étrange que dans ces conditions le commandant en chef ait pu croire à une pénurie telle qu'il fût forcé de rétrograder. Aussi bien n'y croyait-il pas; il le reconnaît dans son interrogatoire et il rejette sur un défaut de rédaction les assertions de sa dépêche au sujet du manque de vivres.

« Dans ma pensée, dit-il, ce n'étaient pas les vivres qui manquaient, mais il fallait les distribuer de façon à ce que les hommes aient deux ou trois jours de vivres dans le sac, de manière à nous débarrasser de notre immense convoi. »

Ainsi, il ne s'agit plus que de faire les distributions; mais cette difficulté qui provenait de l'ordre